



Paris, le 23 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Photovoltaïque sur bâtiments :

La FNSEA salue la décision du gouvernement de relever le seuil d'appel d'offre

La FNSEA se réjouit de l'annonce d'Elisabeth Borne au Salon International de l'Agriculture sur la remontée du seuil d'appel d'offre des projets photovoltaïques sur bâtiments de 100 à 300 kWc.

Cette décision du gouvernement est le fruit d'un travail de deux ans aux côtés de nos partenaires de l'énergie avec qui nous avons porté cette demande depuis le travail engagé par Sébastien Lecornu en 2018. La profession agricole s'était fortement mobilisée pour participer activement à l'ensemble des réunions techniques du groupe de travail.

Ces dernières années, la baisse considérable des tarifs et la complexité des dispositifs ont exclu, de fait, les agriculteurs des appels d'offres de rachat d'électricité. Des projets agricoles certes plus chers au démarrage, car réalisant moins d'économie d'échelle que les grands développeurs, mais porteurs de nombreuses externalités positives.

Grâce à l'engagement des agriculteurs, 13 % du parc photovoltaïque est agricole, réparti sur plus de 10 000 bâtiments, ce qui permet de lutter efficacement contre l'artificialisation des terres. En plus de répondre à des objectifs environnementaux, la production de cette énergie décarbonée représente un enjeu économique pour les agriculteurs en leur assurant un complément de revenu. Enfin, elle répond à des enjeux de développement, d'aménagement et de solidarité à l'échelle des territoires.

La remontée de ce seuil redonnera la possibilité aux agriculteurs de porter de nouveaux projets leur permettant, de produire une énergie décarbonée au cœur des territoires, à la condition d'un tarif suffisant fixé sur 20 ans.

La FNSEA restera mobilisée dans l'intérêt des futurs porteurs de projets.

Contact presse :

Marion Fournier – 07 60 29 56 17 – marion.fournier@reseaufnsea.fr